



Gonneville-en-Auge

Formation gratuite **Premiers secours arrêt cardiaque** :
samedi 7 octobre 2023 à la salle municipale
animée par un formateur de l'organisme INCENDIS

Savoir utiliser un défibrillateur permet de prendre en charge une personne victime d'un arrêt-cardio respiratoire et d'augmenter ainsi considérablement ses chances de survie.

Protéger – Alerter - Secourir une victime inconsciente qui ne respire pas – Utiliser un défibrillateur

Contenu de la formation :

- Réaliser une protection de la victime
- Transmettre un message d'alerte
- Utiliser un défibrillateur

Déroulement de la formation :

- La formation s'adresse à tous à partir de 11 ans.
- Elle se déroule en groupe (12 personnes maximum). Possibilité d'avoir un groupe « Ados » si le nombre le permet.
- 4 sessions d'1H45 sont prévues, 2 le matin et 2 l'après-midi.
- Chaque session se divise en deux parties : une partie théorique en salle (diaporama, apport théorique, vidéos) et une partie pratique.

BULLETIN RÉPONSE

Le conseil municipal vous propose de participer gratuitement à cette formation dont le nombre de places est limité. Si vous êtes intéressé/e/s, merci de nous retourner ce coupon réponse en précisant votre choix (matin ou après-midi).

Nombre de participants : _____

Participants : (*)

Nom	Prénom	Age	Matin	Après-midi

Afin de vous confirmer votre inscription et l'horaire de la formation, merci de nous transmettre votre adresse mail : _____@_____

(*) : Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par la **commune de Gonneville en Auge**, en sa qualité de responsable de traitement, pour la gestion de **cet événement**. La base légale de ce traitement est l'exercice d'une mission d'intérêt public. Vos données sont conservées pendant toute la durée nécessaire à la réalisation de la finalité du traitement, augmentée des éventuelles obligations légales. Elles sont hébergées en France, et ne sont destinées qu'à la **commune de Gonneville en Auge**.

Pour toute question relative au traitement de vos données personnelles, veuillez contacter le délégué à protection des données personnelles (DPO) de la commune de Gonneville en Auge à l'adresse suivante : rgpd@cdg14.fr